

LA RÉPUBLIQUE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

H. BEAUGRAND, Rédacteur-Éditeur.

Volume I. No. X.

Le numéro, 10 Cents.

SAINT LOUIS, MO., SAMEDI 11 NOVEMBRE 1876.

ADMINISTRATION.

« La République »

Paraît tous les samedis.
Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.
Les frais de port sont à la charge de l'Éditeur-Propriétaire.
L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne faisons jamais exception à cette règle.

Abonnement.

Un an \$4.00
Trois mois 1.00
Le numéro 10 cents.
Invariablement payable d'avance.

BUREAUX DU JOURNAL

520 Pine Street.

ANNONCES.

Une insertion dix lignes ou moins : \$1.00
Dix cents la ligne première insertion et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payable d'avance. Une remise libérale sera faite pour les annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres d'affaires, lettres chargées, communications, etc., devront être adressées à

H. Beaugrand,

Rédacteur-Éditeur,

« La République »

St. Louis, Mo.

ST. LOUIS.

CONSULAT DE FRANCE.—Émile Karp, agent consulaire; bureau, 411 Nord 3e.

CONSULAT SUISSE.—C. F. Mathey, chez Mermod, Jaccard & Co, 4e et Locust.

LOGE MAÇONNIQUE.—Orient Français No. 167, réunions les 1er et 3e mercredi de chaque mois à 8 h. du soir, 13 N. 3e; Vénéral, J. A. Schultz; secrétaire, Ed. Bobe, 410, Nord 3e.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE BIENFAISANCE.—Réunions du conseil d'administration le 1er mardi de chaque mois, 411 N. 3e; président, Gustave Pierrat; 1er vice-président, Jacquemin; 2e vice-président, G. Biston; trésorier, Émile Karst; secrétaire archi-viste, J. J. Morad; secrétaire-comptable, Ed. Bobe; directeur, Wm. Surlin; commissaires, F. M. Allemand, Jean Bonnet, M. J. Dorel, H. Verdier, L. Boulanger.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'AIDE MUTUELLE.—Réunions, le dimanche 10 ou le dimanche après le 15 de chaque mois à 2 heures de l'après-midi, rue Market 1014; président, Jules Boïn; 1er vice-président, Louis Guibard; 2e vice-président, Antoine Batti; secrétaire-archiviste, Jos. A. Droz; secrétaire-correspondant, Ami E. Adlor; trésorier, A. Cahillane; secrétaire des finances, Ed. Bobe. Cette société fait partie de l'Union Générale des Sociétés Françaises de Secours Mutuels aux États-Unis d'Amérique.

LE BUREAU CENTRAL DE L'UNION GÉNÉRALE pour les années 1876 et 1877 est à St. Louis, président, J. Willom; secrétaire, P. Luckner, care of M. V. T. Co.; secrétaire-adjoint, Louis Fortin.—Assurance mutuelle sur la vie de toutes les sociétés affiliées au Bureau Central.

SOCIÉTÉ ALSACIENNE ET LORRAINE.—Réunions le 15 de chaque mois chez M. Besançon, 927 Christy Avenue; président, F. Jacquemin; vice-présidents Jules Bellin et M. J. Dorel; secrétaire, Philippe Luckner; assistant-secrétaire, Joseph Feller; trésorier, J. P. Besançon; vice-trésorier, Louis Vetter.

CERCLE PHILARMONIQUE FRANÇAIS.—Réunions le 3e vendredi de chaque mois, chez M. C. Claude, 201 S. Main; président, J. A. Schultz; trésorier, F. M. Allemand; secrétaire, Raoul Dubois; régisseur, Emile Boulanger.

Chronique Parisienne.

(Correspondance particulière de « La République ».)

SOMMAIRE.

Les femmes au Congrès.—La tribune et l'échafaud.—Un pied mignon mis dans le plat.—Justes griefs des femmes.—Les usurpations des hommes.—Les métiers qu'on pourrait résigner aux femmes.—Comment la coiffure a été déshonorée par le coiffeur.—Dagé et Mme de Pompadour.—Léonard et Marie-Antoinette.—Le coiffeur galant.—Les ailes de la comtesse.—Au ménage et pas au club.—Les préparatifs pour l'Exposition. La poche du dévoué.—Les souvenirs du vieux Paris.—Jeanne la Pucelle et l'auteur du Cid.—Les inscriptions de Pierre Corneille.—Leve mater tua.—La virginité au tabac.—Un joli tour de la fortune.—Un journaliste qui hérite de 120 millions.—Un pauvre instituteur fait roi.—Y aurait-il encore des fées?

Paris vient d'avoir un rare spectacle: ce sont les femmes orateurs.

Dans le congrès ouvrier qui vient de s'ouvrir à Paris, et qui est du domaine exclusif de la chronique politique, ont figuré, non sans avantage, des femmes! Généralement, les femmes qui se mêlent aux choses de la politique ne brillent pas par leur beauté; généralement encore, celles qui réclament à hauts cris l'émancipation ne sont que trop émancipées. Cette fois, il faut s'empêcher de faire une exception. Parmi les oratrices du congrès figuraient quelques femmes jeunes, quelques mineurs fort gentils, et la moralité de ces dames était hors de toute contestation.

En voyez-vous une preuve irrécusable? Elles ne se déchaînent pas entre elles!!! Il y a eu un mot fatal qui a produit bien des discordes dans les têtes féminines: c'est celui d'Olympe de Gouges:

« La femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir le droit de monter à la tribune! »

Le congrès ouvrier est son premier pas vers l'émancipation du sexe féminin, émancipation dont les anglais se sont inquiétés depuis longtemps déjà.

En 1873, un membre du Parlement, John Bright, proposa d'accorder aux femmes leurs droits politiques. Un des plus éminents penseurs de l'Angleterre se mit également à la tête de cette idée. La proposition rallia même 155 voix à la Chambre des Communes.

Depuis, l'idée a marché, et il pourrait se faire que de la rue d'Aras (lieu de réunion du Congrès) partit le cri de guerre d'une Pierre l'Herminette finie.

Nous n'avons qu'à nous bien tenir, ô femmes, mes frères! C'est pour la femme qu'a été faite la morale de la fable:

« Laissez-lui prendre un pied chez vous. Elle en aura bientôt pris quatre. »

La femme a un pied si mignon, si coquet, si gentil... un pied qui vous fait si souvent perdre la tête!!!

Qui d'étonnant dès lors à ce qu'elle aille parfois à mettre ses petits pieds dans le plat?

A la tribune du congrès, les femmes ont jeté naturellement aux hommes les plus amères récriminations.

Toutes n'étaient pas injustes. Si les femmes sont usurpatrices, les hommes ont pris bien des places qui naturellement revenaient aux femmes.

Ne sont-ce pas les hommes qui, dans les magasins de nouveautés, vendent les robes et les étoffes? N'est-il pas plus logique que ce métier délicat soit réservé aux femmes?

Et le service des restaurants? Et la coiffure des dames?

Que de métiers accaparés par les

sexe barbu! et qui sont la cause de la modicité des salaires des femmes. J'ai parlé d'usurpation; car les hommes ont réellement dépossédé les femmes de centaines de métiers.

Le coiffeur pour dames n'a pas toujours été en possession de cet emploi. Autrefois régnait la *friseur*. Mais madame de Pompadour s'enrichit un jour d'un friseur nommé Dagé; elle le mit à la mode et le lança dans le monde. Dagé ne put plus bientôt suffire à sa clientèle, grâce aux recommandations de la maîtresse du roi. Il ne faisait plus de courses qu'en carrosse et ne pouvait plus suffire aux demandes.

Madame de Pompadour ayant arboré le coiffeur, toute la cour l'imita, et la coiffure fut reléguée dans la bourgeoisie.

Mais Dagé eut un successeur, le beau Léonard, qui s'acquit une réputation par son habileté à parer les chignons. Sa réputation arriva aux oreilles de la reine. Marie-Antoinette l'appela et lui confia sa royale et blonde chevelure.

Le génie de ce grand homme devait donner le coup de grâce à la friseur, qui fut expulsée, non-seulement de la Cour, mais aussi du houzard des bourgeois, jaloux d'imiter les mœurs et les modes de la Cour.

Toutefois est-ce que la mode n'est plus revenue aux coiffeuses. Le coiffeur n'est pourtant pas sans danger.

Il y a un mot charmant et vrai. Un des coiffeurs à la mode noyait ses doigts dans la molle et riche chevelure d'une jolie comtesse.

Celle-ci fermait les yeux, quand soudain elle se réveilla de sa somnolence, et se retournant brusquement, elle surprit l'artiste penché sur son épaule blanche et demi-nue.

Celui-ci, sans trop se déconcerter, sauva la situation par ces mots heureux: « Contesse, je regarde s'il vous pousse des ailes! »

Voilà qui suffirait pour mettre à la mode le plus mauvais des coiffeurs.

Une bonne note, cependant, les femmes oratrices du congrès ont, ma foi, parlé avec beaucoup de bon sens, parfois avec esprit.

Malgré tout, je persiste à penser que les femmes sont mieux à leur place dans leur ménage que dans les réunions politiques et dans les clubs.

Paris se débarrasse et s'approprie pour l'Exposition de 1878.

On perce un grand arêteur, l'Avenue de l'Opéra, et pour exproprier les vieilles maisons qui y sont placées de splendides édifices, il a fallu donner un coup de balai de 45 millions de francs. C'est là un joli denier!

De vieux souvenirs vont disparaître sous le marteau de l'expropriation.

LA. À l'entrée de la rue St. Roch, Jeanne d'Arc, l'héroïne Jeanne d'Arc, a été blessée en défendant Paris.

Dans cette rue, d'Allembert a écrit les articles de l'Encyclopédie.

La poche des dévoués va faire disparaître la maison dans laquelle s'est éteinte une des plus grandes gloires de la France, la maison où mourut Pierre Corneille, à l'âge de 78 ans, le 1er octobre 1684.

Corneille y habitait avec son frère, qui logeait au-dessus de lui. Les deux frères avaient épousé les deux sœurs, sans avoir jamais consenti à se séparer. Leurs appartements communiquaient

ensemble au moyen d'une petite trappe, par laquelle Thomas passait à son frère la rime que celui-ci cherchait en vain. Cette maison vit aussi les trois fils de l'auteur du Cid, les deux aînés dans les loisirs que leur laissait l'armée, où ils servaient en qualité d'officiers de cavalerie, le dernier avait d'entrer dans les ordres.

En 1857, par une coïncidence assez singulière, on restaurait en même temps les deux maisons auxquelles se rattache le souvenir du grand tragique. A Rouen, rue de la Pie, la maison où est né Pierre Corneille a été en partie démolie parce qu'elle empiétait sur l'alignement de la rue. Toutefois, par décision du conseil municipal, et avec le consentement du propriétaire, on a rétabli sur la façade nouvelle le buste du poète et l'inscription reproduisant la date de sa naissance.

A Paris, on a procédé avec la même déférence, pour la mémoire du grand Corneille; on a laissé subsister, sur la façade extérieure, au dessus de la grande porte, la plaque de marbre noire sur laquelle est gravée, en lettres d'or, la date de la mort du poète.

L'inscription a été placée en 1824 aux frais de Louis Philippe, alors duc d'Orléans. La voici:

Le Grand Corneille est mort dans cette maison le 1er octobre 1684.

Dans la cour, cette légende se répète au-dessus d'un buste en bronze de l'auteur de Cinna, sous lequel on lit encore:

Né à Rouen le 6 Juin 1606 je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée. Érigée en 1825.

Au dessus du buste, au milieu d'une couronne en bronze se trouve encore cette légende:

Le Cid en 1636.

Il y a deux ans encore, il y avait à cette maison, le 1er octobre, une cérémonie touchante: de nombreux admirateurs du grand génie venaient rendre hommage à sa mémoire. Maintenant, plus rien. Deux couronnes de feuillage à demi fanées, pieusement déposées sur le buste, attestent seules du souvenir fidèle de deux personnes.

Que ferait-on du buste et de l'inscription? Il faut espérer que quelqu'un prendra l'initiative d'une mesure destinée à lui donner une hospitalité digne du génie qui lui représente.

A un autre coin de rue qui va tomber, je trouvais autrefois une vierge placée dans un pan coupé du mur, avec cette inscription au-dessous: « Ecce mater tua. » (Voilà ta mère). Or, depuis longtemps, la vierge a disparu, et un débitant de tabac qui occupe la boutique de cette maison, a trouvé tout naturel de mettre à la place la carotte traditionnelle qui lui sert d'enseigne.

Mais si la statuette n'est plus là, l'inscription qui est gravée en creux dans la pierre subsiste toujours. « Ecce mater tua. » placé au-dessus d'une carotte de tabac, était la fable du quartier.

La fortune, plus chaude encore que l'occasion, vient de jouer à deux reprises, un tour de sa façon.

Il existe dans le monde des lettres et du journalisme, deux frères; l'un qui a fait représenter avec un succès médiocre quelques actes de comédie, a épousé une actrice du Théâtre français; l'autre courtisane de la Chambre des députés, donne jour par jour dans un

journal, le portrait à la plume des orateurs qui paraissent à la tribune. C'est un esprit fin, délicat, un confrère excellent, sympathique à tous, qui vivait de sa plume et de son talent, existence modeste.

Le télégraphe leur apprît tous les deux, qu'ils venaient d'hériter de 120 millions de francs.

Un major écossais, parent éloigné, qui avait fait aux Indes une énorme fortune, vient de mourir sans laisser d'autres héritiers. Et voilà notre confrère, riche pour sa part, de 60 millions!

Je gage que nous ne le reverrons plus dans la tribune des journalistes.

D'autre part, voici un pauvre instituteur qui vient de se réveiller!

Voici les faits: En 1652, un aventurier du nom de Lanfrey, s'installa avec quelques compagnons dans une des îles qui composent l'archipel des Mariannes. La petite colonie fut très bien accueillie par les indigènes, si bien qu'en 1667, Lanfrey fut nommé roi des îles Mariannes. On le voit, c'est un peu l'histoire de la découverte des Canaries. Quelque temps après, le souverain vint en Espagne où il épousa une demoiselle de Caumont, après avoir placé ses États sous le protectorat de cette puissante à laquelle il céda trois de ses îles pour servir de colonie pénitentiaire.

Depuis cette époque, les Lanfrey ont régné, sans qu'aucune révolution intérieure vint troubler leurs paisibles États. Le Lanfrey régnant aujourd'hui n'a qu'une jeune fille de 16 ans qu'on dit fort belle; la loi salique étant en vigueur là-bas, et d'autre part, celui-ci voulant perpétuer les vieilles traditions de ses ancêtres, il a fait rechercher, par l'intermédiaire du gouvernement espagnol, s'il n'aurait pas en France, un parent disposé à accepter, en même temps que la main de sa fille, le titre d'héritier pré-établi.

Ses recherches ont abouti à la découverte d'un jeune orphelin, appelé Lanfrey, qui se disposait à obtenir son diplôme d'instituteur et qui ne s'est pas fait dire deux fois d'accepter.

Ce jeune homme, âgé de 18 ans, habite le hameau de Fineire, près Grenoble (Isère).

Il emmène avec lui 200 colons, ce qui portera le chiffre de la population de ses États à 8,500!

Allez donc dire après ces aventures, qu'il n'y a, plus de fées! SPECTATOR.

Revue Scientifique.

Pour la « République ».

LES CHIFFONS.

Lors des dernières épidémies de choléra qui sévirent à Paris, on observa que certaines professions, comme celle de chiffonnier, par exemple, payaient un large tribut à la maladie, alors que d'autres, comme celle de propriétaire, par exemple, étaient épargnées par le fléau. C'est ainsi que le choléra de 1865 frappa les chiffonniers dans la proportion de 51 0/0, et les propriétaires dans la proportion de 14 0/0 seulement.

A cette époque, on expliqua la fréquence du choléra chez les chiffonniers par leur vie misérable, en se basant sur ce fait d'ailleurs vrai, que les épidémies cholériques, à Paris, font proportionnellement plus de victimes dans les arrondissements pauvres que dans les riches.

« Mais la conférence médicale qui se réunit, il y a trois ans, à Vienne en Autriche, pour discuter les causes et les voies de propagation du choléra, reconnut la transmissibilité de cette maladie par l'homme, par les effets, par les boissons, par les cadavres cholériques, par l'atmosphère seule.

On peut donc affirmer aujourd'hui que la mortalité des chiffonniers, par le fait, est due moins à leur misère qu'à l'exercice de leur profession.

C'est par l'intermédiaire des hardes et des chiffons qu'ils accumulent dans leur taudis, que les chiffonniers contractent le choléra en cas d'épidémie.

Peut-être peut-on expliquer de la même façon pourquoi les blanchisseuses ont été atteintes par le choléra de 1865 dans la proportion de 41 0/0.

Il est prouvé aussi que les chiffons jouent le même rôle dans la propagation de la variole. M. le docteur Besnier, médecin des hôpitaux de Paris, constata naguère que du 1er janvier au 30 septembre 1875, sur un total de 219 décès par la variole, le cinquième arrondissement avait perdu, à lui seul, 70 malades, c'est-à-dire 32 0/0, alors que les autres arrondissements n'avaient eu que une mortalité relativement faible, de 2, 7 à 16 décès. Parmi les causes de cette mortalité excessive du cinquième arrondissement, il faut, suivant le docteur Besnier, tenir compte du commerce des chiffons, plus important dans cet arrondissement que dans les autres.

Le docteur Lewis, de Wartenwout, a fait des observations sur la variole transmise par des chiffons pour papier, dans une manufacture de New York, au commencement de l'année 1875. Quarante personnes furent atteintes de la maladie, et 14 moururent. Le Dr. Lewis affirme que d'autres affections éruptives telles que la rougeole, etc., peuvent être transmises par les chiffons, linges, hardes, objets de pansement ayant servi aux malades.

M. Jeany Rendu, interne des hôpitaux de Lyon, dans un travail sur la contagion de la variole, dit que, pendant une épidémie qui s'est déclarée à Lyon dernièrement, le docteur Soulier, médecin de l'hôpital de la Croix Rousse, n'a autorisé la restitution des vêtements qui n'avaient pas été brûlés, qu'après leur désinfection au moyen de l'acide sulfureux.

Pour empêcher la propagation de la variole par les chiffons, M. le docteur Besnier propose l'adoption des mesures suivantes:

« Que la vente des hardes, linges, etc., provenant des varioleux, soit formellement interdite; que dans les familles et dans les hôpitaux ces vêtements soient brûlés, et que des secours soient accordés aux indigents pour les aider à remplacer les susdits objets.

Un Phare Gigantesque.

On vient de commencer, dans les usines de MM. Cail & Cie, un grand phare qui doit être monté sur les hauteurs du Trocadéro, pour l'Exposition de 1878. Ce phare aura 127 mètres de haut, et sera le plus haut qui ait été fait jusqu'à présent.

Il a été commandé par l'Angleterre pour être placé à Plymouth, à l'entrée de la Manche. On l'apercevra à sept lieues en mer. Son feu sera blanc et rouge.

Il contiendra 10 chambres de gardiens, deux soutes à provisions, une infirmerie, un dortoir, contenant un di-

zaine de lits pour les naufragés; en plus, on établira sur une plaque mobile, à peu près à 10 mètres au dessus du niveau de la mer, un canon monstre de sauvetage qui pourra envoyer le porte-amarre à une distance de 8 à 10 kilomètres.

Un canot de sauvetage, avec son grément complet, sera placé sous un hangar établi sur la première plate-forme du phare. On le descendra au moyen d'une poulie qu'un homme seul pourra faire manœuvrer aisément.

Ce phare modèle et colossal ne sera pas un des moindres attraits de l'Exposition de 1878.

Chronique des Tribunaux.

AUDIENCES COMIQUES.—LES 20 SOUS DU FOCHARD.

Chardon est un lapin qui vous avale deux, trois, quatre litres, sans que son regard trahisse la moindre incandescence. C'est son changement d'humeur, seul, qui indique une forte consommation de liquides.

Si bien qu'aujourd'hui, devant la police correctionnelle, où il comparait pour avoir battu un marchand de vins, personne ne croit à son état d'ivresse, qu'il allègue comme excuse; le marchand de vins affirme qu'il était sans comme l'aïe; le agent qui l'ont arrêté n'hésite pas à se ranger à l'appréciation du marchand de vins, et Chardon en arrive à dire: « Qu'on assigne mon épouse, elle connaît bien mon vin, elle; elle vous dira que quand je n'ai pas bu, j'ai les mœurs d'un oiseau qui sort du sein de sa mère, et la réciproque, quand j'ai un coup d'extra.

Le Président.—Enfin, vous avez frappé le marchand de vins, et l'ivresse, du reste, n'est pas une excuse.

Chardon.—Mon magistrat honorable, v'ra comme c'est arrivé: mon épouse pourrait vous le dire par la même occasion, si on voulait remettre mon jugement à huitaine, vu que c'est elle qui est cause de tout.

Le Prés.—Votre femme? est-ce qu'elle était avec vous?

Chardon.—Non, elle était allée voir son cousin qui dans l'infanterie.

Le Prés.—Eh bien! alors qu'a-t-elle à voir?... Chardon.—Ah! voilà! faut vous dire que mon épouse, qu'est d'un rapia vraiment extraordinaire, et c'est elle qui tient l'argent, me donne 20 sous le dimanche, et que, encore c'est comme si j'y tirais une dent; 20 sous c'est mon compte, juste deux litres; un canon de plus, je passerais au grade d'ivresse. Pour lors, le jour de la chose en question, il y avait un de mes amis qui m'avait rendu une pièce de 17 sous qu'il me devait, que c'est comme cela que j'ai passé dans les ivres.

Le Prés.—Voyons, arrivez donc au fait.

Chardon.—Je ne fais que ça... Si bien que sur les vingt sous, faut que le dinz dans mes foyers; mais le dimanche, je vais diner tout seul pendant que ma femme va voir son cousin, qui est dans l'infanterie. Me voilà donc parti pour diner. Je prends i sou de pain et 19 sous de vin, sur ma pièce de 20 sous! (Rires).

Le Prés.—Vous ne pouvez acheter ni plus de vin, ni moins de pain.

Chardon.—Chacun prend à sa faim, vous savez.

Le Prés.—Et à sa soif.

Chardon.—Naturellement. Pour lors

savez-vous ce qu'elle a fait, mon épouse? C'est même égoûtant; elle m'a collé une pièce fausse. Donc, pour lors, vingt sous et la pièce de 17 sous que j'avais opéré le remboursement de mon emprunt, ça fait donc 37 sous que j'ai dé, en es, et que, quand j'ai payé le marchand de vins, il n'a pas voulu de la pièce de 20 sous, comme étant censé en zinc ou n'importe, excepté que c'était pas de l'argent.

Le Prés.—Voyons, finissons. Vous avez eu une discussion avec le marchand de vins?

Chardon.—C'est lui qui en a eu une avec moi.

Le Prés.—Vous l'avez frappé?

Chardon.—Pensez, l'état d'ivresse, primo, et puis la pièce en zinc... ça n'avait fichu de mauvais humeur.

Le Prés.—C'est entendu, asseyez-vous.

Chardon.—Songez, mon juge, la pièce et le fausse.

Le tribunal condamne Chardon à 8 jours de prison.

Chardon.—Je demande la remise à huitaine, pour que mon épouse soit entendue.

Vendetta.

—Il faut que je me venge d'elle!

Voilà quelque chose comme trois ans que tous les matins, en se réveillant, le nommé Mascarat, domicilié rue d'Orsel, 7, se murmurait cela à l'oreille. Elle, c'était la mère de sa femme.— Ce qu'il y avait eu entre eux, peu importe à l'histoire. Le fait que Mascarat avait l'idée fixe de se venger suffit.

Avant hier, sa femme étant partie pour un voyage de quarante-huit heures, le moment lui sembla arrivé.

Il commença par fermer à double tour la porte de l'appartement; puis, il vint à la main, il entra chez sa belle-mère, laquelle en était à cet instant de sa toilette où l'on vient de mettre ses bijoux.

—Vieille fouine, lui dit-il gravement, tu vas me payer en bloc tout ce que tu m'as fait. Suis-moi!

La belle mère, terrifiée, devint verte et obéit en tremblant.

Mascarat la conduisit alors dans son cabinet de toilette, et tirant d'une vieille malle un costume de singe qu'il avait porté à un bal masqué quelque vingt ans auparavant:

—Revêts cela, vieille fouine! grondait-il en faisant craquer la batterie de son pistolet.

En un clin d'œil, poussée par la peur, la vieille dame fut habillée en singe.

—Allons saute un peu, commanda Mascarat en la cinquant avec une cravache.

Alors commença une chass-e affreuse tout d'appartement, la pauvre femme bondissant sur tous les meubles en criant. Malheureusement, il n'y avait pas de voisins, et personne ne vint à son secours.

Au bout d'un quart d'heure de cette gymnastique:

—Maintenant, ordonna Mascarat, imite le coq!...

—Imite le coq!

Il fallut bien obéir. La vieille dame fit péniblement « cocorico ». Son gendre la força ensuite à imiter l'âne, le chien, le chat, la grenouille, lui cinquant les jambes quand l'imitation ne lui semblait pas suffisamment bien faite.

Finalement, aux environs de midi, il lui attacha une casserole à la queue et la lâcha ainsi dans la rue.

Feuilleton de « La République »

HISTOIRE DE TANT DE CHARMES

ET DE LA VERTU MEME.

I.

C'était dans une maison de la rue Vivienne, n° 8, je crois; il doit y avoir encore une terrasse au fond de la cour; sur cette terrasse est un logement composé d'un grand atelier de peinture et de trois petites chambres. Quand on est arrivé, on a gravi sept étages, mais sept étages tellement longs—que chacun est coupé en deux par un carré.— Aussi les habitants de la terrasse ne se faisaient-ils aucune faute de dire qu'ils demeuraient au quatorzième.

L'atelier avait à peu près dix-huit pieds de haut et trente pieds carrés; il était meublé de tableaux sans cadres et de cadres sans tableaux, de fauteuils en bois sculptés, recouverts de velours pourpre, et de chaises de pailles sans paille et sans dossiers; sur une table, on voyait des assiettes du Japon de la plus grande beauté, dans lesquelles on avait mangé pour deux sols de fromage de Brie. Vous auriez difficilement trouvé un couteau, mais il y avait accrochés aux murailles

—des yatagans et des poignards à lame de damas et à poignée richement ciselée.

Un lit du temps de la Renaissance, à colonnes torsées, à rideaux de brocatelle ponceau et et bleu, livrait aux regards trop curieux un mauvais petit matelas mince comme la main—et une vieille couverture de laine trouée.

Sur un chevalet,—des habits de velours et de soie du temps de Henry III; sur un autre, le seul habit du maître de l'atelier, —noir, usé, râpé, blanc sur les coutures,—amouilli—et ayant un air de désespoir et de découragement qui faisait pitié! Une porte ouverte dans un mur d'une formidable épaisseur servait autrefois de communications entre l'atelier et une des trois pièces composant le reste du logement.

En la veine de quartz que maintenant il s'agit d'atteindre. Les clous de ses soutiers ne prennent plus sur les inclines; des qu'il marche, le terrain s'effondre; il faut s'en retourner pour chercher une autre route, car aucun chemin frayé ne ne conduit à ces régions inhospitalières; pour chaque pas, il faut choisir une place convenable, et souvent il est nécessaire de tailler des marches d'escalier de la veine.

Une fois la veine atteinte, il la suit et y frappe avec son marteau. A l'oreille exercée le son indique la présence d'une cavité, druse, poche, ou four; ce sont les noms donnés aux excavations où se trouvent les cristaux attachés aux parois et mêlés avec du sable.

Le 17 Air, la semaine prochaine, à la quatrième page de LA REPUBLIQUE les premiers chapitres de notre nouveau feuilleton, BELLE-ROSE, par Amédée Achard.

ST. LOUIS.

Société Française de Bienfaisance.

Nous recevons la communication suivante que nous nous faisons un devoir de publier pour l'information de la population française de St. Louis.

St. Louis le 8 Nov. 1876.

Monsieur le Rédacteur.

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration a eu sa réunion régulière mardi soir, 411 N. 3e, et je juge utile de vous faire connaître le résumé de ses délibérations. Une demande a été faite par M. Lezuy pour obtenir quel- que secours pour une famille, qui se trouve dans la plus grande nécessité et dont le chef très âgé et épuisé par la maladie ne saurait manquer d'exciter la sympathie de tous ceux qui sont portés vers une œuvre de bienfaisance. La demande a été favorablement accueillie, et il a été ouvert une liste de souscription, séance tenante, où il est inscrit un crédit de 20 dollars voté par la société, indépendamment d'autres sommes individuelles souscrites par les membres présents. Il est à désirer que M. Lezuy, qui va faire circuler cette liste, puisse obtenir un résultat satisfaisant.

Il a été constaté qu'une dame très respectable de New York était arrivée le 1 dans le courant de l'été dernier, dans le but de trouver un parent qui devait la faire venir au point de vue péniculaire, et il a été découvert que cette lettre d'avis n'était autre chose qu'un gues-tà-pens, inventé par un de ces nombreux malfaiteurs, qui pullulent dans les grandes villes, pour pouvoir la dépouiller du peu de mobilier, qu'elle avait à New York. Elle a donc reçu de la Société l'argent nécessaire pour l'aider à retourner dans cette dernière ville. Ayant appris avec regret le départ de M. le Dr. De Lauro, qui a montré tant de zèle et désintéressement en soignant nos malades, et les bons services professionnels de M. le Dr. Griveaud étant offerts à la Société, ils ont été acceptés d'une manière cordiale.

Il a été question d'organiser une fête annuelle, pendant la saison d'hiver, pour améliorer l'état de la Caisse qui se trouve réduit à une somme bien minime. Le résultat sera connu très prochainement et il est à espérer que chacun des membres réalisera de zèle pour en faire un succès. Il est constaté par le rapport des officiers que les dépenses des mois de Sept. et Oct. se montent à \$51,000 et que 36 personnes ont été secourues. La Recette nette de notre soirée du 6 sept. après avoir soldé toutes les dépenses, qui étaient assez considérables, se monte à environ \$120,000. Il reste en caisse \$114,76 indépendamment de \$1000 qui constituent le fonds de réserve. J'ai l'honneur d'être avec considération.

J. J. MORARD, Sec.

Petite Chronique Théâtrale

Le Cercle Philharmonique Français de St. Louis a donné, dimanche dernier, au théâtre de l'Apollon, sa première représentation dramatique de la saison. Toute la colonie française s'y était donné rendez-vous, et la recette a été abondante. Nous avons même remarqué dans la salle quelques figures allemandes, et plusieurs américains, qui paraissent enchantés de la soirée. Tant mieux, car on ne pourra pas nous accuser tout-à-fait de parti pris national, lorsque nous dirons que nos amateurs ont bien mérité du public français, et que leurs efforts ont été couronnés d'un plein succès. Il est peut-être un peu difficile de juger impartialement et sans exagération le talent dramatique de

personnes qui se font artistes à loisir, et dans un but de récréation mutuelle. Aussi n'entreprendrons-nous pas de faire une critique régulière de la représentation de dimanche. Nous nous bornerons donc à rendre justice à l'ensemble remarquable et à l'aisance parfaite dont ont fait preuve MM. les amateurs sur la scène, tout en essayant de rendre à chacun la part de succès qui lui revient légitimement.

La première pièce, La Nièce de St. Flour, était jouée par Mlle L. Boulanger et Mme Lefèvre, et par MM. Godillot, Dubois, Roy et Debaucelles. Tous ont fort bien fait. Mlle Boulanger, dans le rôle de Madeleine, a été charmante de verve et de naturel, et Mme Lefèvre s'est très bien acquittée du rôle de la baronne de Balainville. Du côté des hommes, M. Raoul Dubois a fait preuve d'une connaissance parfaite de la scène, et M. Roy a bien rendu le rôle de Léonard Richardet, l'intrigant amoureux. Le baron de Balainville, M. Godillot, et le domestique Greu, M. Desbaucelles, ont aussi contribué au succès de la pièce, qui a été reçue par des applaudissements répétés et mérités.

Le duo des Deux Gendarmes de Genève de Brabant, chanté par MM. J. A. Schultz et Raoul Dubois, a eu un franc succès de fou rire, et nous croyons nous faire l'interprète du public français de St. Louis, en priant la direction du Cercle Philharmonique de vouloir bien le répéter à la représentation du mois prochain.

Le Télégraphe Electrique, comédie vaudeville en trois actes, avait été choisie comme pièce de résistance de la représentation, et avouons que le choix avait été bien fait. Une suite de quiproquos désopilants, entremêlés de joies couplets, ont permis aux amateurs de tenir leur public de fort bonne humeur, et les applaudissements ne leur ont point fait défaut. Nous avons déjà parlé de MM. Dubois, Roy et Godillot, rendons maintenant justice à la bonne volonté et au franc succès de MM. Emile Boulanger et Favereau, et de MM. Juppier et Negelin, et de Mme J. Boulanger. M. Emile Boulanger nous a fait connaître un Bigorneau fort amusant.

Mlle Juppier dit bien, chante bien, et a joué avec une aisance parfaite le rôle de Clara. L'habitude du théâtre en fera une artiste distinguée. Le rôle difficile d'Olympe Sakoska a été fort bien joué par Mme J. Boulanger, et nous sommes heureux de pouvoir faire un éloge général de la représentation, quand nous prenons en considération les difficultés sans nombre et les traces inséparables de l'organisation d'une troupe d'amateurs, qui n'ont jamais bravés les feux de la rampe. Le franc succès de cette première soirée nous fait prédire un public nombreux, et, conséquemment, une recette abondante pour les prochaines représentations du Cercle Philharmonique Français de St. Louis.

CHRONIQUE LOCALE

M. Charles Pignot de East St. Louis, Ill. est autorisé à prendre des abonnements à LA REPUBLIQUE et à donner quittance au nom du rédacteur-proprieétaire.

A lire, la semaine prochaine, à la quatrième page de LA REPUBLIQUE les premiers chapitres de notre nouveau feuilleton, BELLE-ROSE, par Amédée Achard.

politique militante n'avaient pas trouvé moyen de se désalterer depuis plusieurs mois. La bière et le whisky coulaient à flots et les ivrognes de toutes les qualités s'en donnaient à cœur-joie. Nous avons remarqué cependant que les démo-crates avaient un penchant prononcé pour le whisky national tandis que les républicains se contentaient d'engouffrer le "lager beer" avec un entrain digno du roi Gambrinus lui-même.

Le cadavre d'un individu paraissant âgé d'une cinquantaine d'années, et vêtu d'habits neufs, vient d'être retiré du fleuve au bas de la rue Sidney. Les autorités ayant envoyé le corps à la morgue, plusieurs officiers de police l'ont identifié comme étant celui de Joseph Requa. Nos lecteurs se rappellent que Requa est l'individu qui, après s'être fait voler d'une somme de \$11,000 dans une maison de bas étage, avait tenté de se suicider, mais n'en avait été empêché qu'à temps. Depuis, la police avait recouvré près de \$10,000. On présume que des chagrins de famille ont poussé Requa à commettre cet acte de désespoir. Il avait du reste, depuis quelque temps, donné des signes d'aberration mentale. Les valeurs en question sont entre les mains de la police.

Mardi, dans la soirée, un irlandais nommé James Kennedy se trouvait au coin de la Troisième rue et Olive, où il exprimait, d'une manière très bruyante, son opinion sur les événements politiques du jour, lorsqu'un étranger s'avança sur James, lui administra un coup de poing formidable sur la tête, et disparut dans la foule.

Lewis Lazarus, qui s'était sauvé à New York après avoir volé \$200 à Sam Ecker, le restaurateur bien connu de la 4e rue, a subi, mercredi, son premier interrogatoire devant le juge Cady. N'ayant pu fournir une caution de 1,000 dollars, Lazarus a été écroué.

Le colonel Con Maguire, qui, comme on s'en rappelle, avait été condamné comme un des membres du Whiskey ring, sera libéré le 16 du mois courant.

H. L. Mc Cabe, le clerk chargé du service de nuit à l'Everett House, a dit par lui y a quelques jours, laissant un déficit assez considérable dans sa caisse.

Le cadavre d'une femme vêtue d'une robe d'alpaga, sans bord ni soutiers, a été repêché, mercredi, au bas du Mississippi, près de l'avenue Cloutier. Les autorités l'ont envoyé à la Morgue.

M. Léon Schuller, propriétaire de la "Maison Française" annonce au public qu'il donne gratuitement avec chaque consommation, qu'on prend chez lui, une bouteille de vin.

On trouve toujours chez Willie H. Gray, le libraire bien connu de la rue Olive, 306 & 308, tous les journaux français et américains, et toutes les revues américaines et étrangères. M. Gray, tient aussi un assortiment complet d'articles de bureau, tous de premier choix, qu'il vend à des prix très raisonnables.

Grandes occasions en articles de modes du dernier goût au No. 323 et 325 rue, au dessous de la "Mercantile Library" angle Locust et 5me.

BULLETIN COMMERCIAL.

Marché de St. Louis.

11 Novembre 1876.

Nous avons conservé dans l'énumération des produits plusieurs expressions américaines intraduisibles, que nos lecteurs de la campagne comprendront d'ailleurs facilement.

Table with 2 columns: Product Name and Price. Includes items like FARINE, MAIS, AVOINE, ORGE, SEIGLE, PROVISIONS, BACON, LARD, BEURRE, FOIN, POMMES, OIGNONS, GRAINES, GRAINE DE LIN, PLUMES, LAINE, CEUTS, VOLAILLES, MOUTON, MOUTONNETS, CIRE D'ABAILLE.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

Les provisions de nouvelles viandes salées ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes, ce qui fait que les prix sont à la hausse. Le bacon est faible et sans affaires.

ANGLE LOCUST & FOURTH ST.

MONTRES, DIAMANTS, PENDULES, BRONZES, BIJOUX, VASES, ARGENTERIE, BOITES A MUSIQUE, SERVICES DE TABLE.

Nous offrons le plus bel assortiment des marchandises ci-dessus énumérées qu'il y ait dans les Etats de l'Ouest, et à des prix qui défient toute compétition.

Angle Locust & Fourth St. ODD FELLOWS HALL.

Nous expédions sur demande et gratuitement, un catalogue illustré de nos marchandises.

Spécialité de réparations de Montres, Pendules et Boîtes à Musique.

Spécialité de réparations de Montres, Pendules et Boîtes à Musique.

Spécialité de réparations de Montres, Pendules et Boîtes à Musique.

Spécialité de réparations de Montres, Pendules et Boîtes à Musique.

Spécialité de réparations de Montres, Pendules et Boîtes à Musique.

Spécialité de réparations de Montres, Pendules et Boîtes à Musique.

N. RAVOLD,

DESIGNATEUR en Broderies, Soutaches et Monogrammes. SPECIALITE POUR LAYETTES D'ENFANTS et articles de Broderies, tels que: SOIES, SOUTACHES, COTONS, LINES, ZEPHIRS, CANEVAS.

707 North Fourth St. N. B. Dans la même maison, une modiste de premier ordre. CHAPEAUX, PLUMES, RUBANS, et toutes sortes de NOUVEAUTES.

MODOC DE MAAGBITTER.

Ce Grand Remède Botanique, récemment introduit sur le marché, et hautement recommandé par tous ceux qui en ont fait un essai loyal, est actuellement sans rival dans tous les cas de débilité générale, de dyspepsie, crampes, coliques, diarrhée, insomnie, impureté du sang, et des maladies des femmes en général. —Dose—Une ou deux cuillerées avant chaque repas. Vendu partout en détail et en gros par CHARLES THIET, 704 South Fourth str. S. Louis, Mo.

PENSION FRANCAISE

ETABLIE EN 1860. FRANCOIS SIMON PROPRIETAIRE. 310 South Main Street. St. Louis, Mo.

MOUND CITY WHITE LEAD AND COLOR WORKS.

LEON BOUCHER & Cie., SUCCESSEURS DE BOUCHER & WOLKEWITZ. FABRICANTS DE Blanc de Céruse, Peinture, Mastic ZINC, COULEURS DE TOUTES SORTES, ET MARCHANDS DE VERNIS, VITRES, HUILES, BROSSES, PINCEAUX.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

WM. SURBLED.

Tailleur, Teinturier et Degraisseur. ACHETE VEND ET ECHANGE LES HABITS NEUFS ET D'OCCASION No. 2 Sixth Street. N. E. Cor. Market

MAISON FRANCAISE.

CASINO. RESTAURANT ET SALON. TABLE D'HOTE. 117 SOUTH FOURTH ST. Leon Schuler Prop.

RIVOIRE & MOREAU.

IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE Vins Français et Américains COGNAC, HUILE D'OLIVE. Spécialité de Liqueurs Américaines et Etrangères. 612 SPRUCE STREET, ST. LOUIS. On délivre a Domicile.

JOHN BONNET

RESTAURANT FRANCAIS, No. 108 N. 4th St. Cuisine de premier choix. Vins et liqueurs importés.

McGaffey & Steber,

Avocats & Notaires Publics. Office, No. 9, Temple Building, Fifth & Walnut.

JOHN BLOCH

Marchand de VINS ET LIQUEURS 125 SPRUCE STREET. Entre Main et Second.

McGaffey & Steber,

Avocats & Notaires Publics. Office, No. 9, Temple Building, Fifth & Walnut.

JOHN BLOCH

Marchand de VINS ET LIQUEURS 125 SPRUCE STREET. Entre Main et Second.

McGaffey & Steber,

Avocats & Notaires Publics. Office, No. 9, Temple Building, Fifth & Walnut.

JOHN BLOCH

Marchand de VINS ET LIQUEURS 125 SPRUCE STREET. Entre Main et Second.

Entre Main et Second.

WM. BARR & CO.

ayant appris que les CHALEURS RECENTES avaient DEMORALISE LES MARCHES. C'EST, et qu'ils se vendaient à des prix excessivement bas, ont immédiatement envoyé leur AGENT VOYAGEUR sur la scène, et ils ont accaparé DES OCCASIONS sans exemple dans les annales du commerce des Nouveautés.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

Wm. BARR & CO.,

reconnaisant la nécessité des temps durs ont résolu de vendre à des PRIX POPULAIRES leur immense stock de marchandises d'occasion.

